

Fiche technique de sécurité CE sur la base du règlement (CE) N° 1907/2006

KUPER

Nom commercial : **Fil encollé KUPER**

Types : 1105, 1110, 1130, 1209, 1210, 1220, 1230, 1320, 1320 X, 1330, 1450, 1350 ZX,
29160 N, K 09, K 10, K 11, K 12, K 13, K 44, P 10, P 60

Élaborée le : 11/10/2013

Version: 3.0

Revue le : 10/02/2020

Remplace la version : 2.2

Page 1/9

Introduction

Ce produit est un article dans le sens du règlement (CE) N° 1907/2006 (règlement européen REACH). Dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles, aucune substance dangereuse ne risque ni de se former ni d'être libérée. Ce produit n'est ni une marchandise dangereuse dans le sens des réglementations transport, ni à teneur de substances risquant de polluer l'eau selon la loi sur l'aménagement des ressources en eau. Les déchets découlant de l'exploitation ou de l'utilisation ne nécessitent pas de surveillance selon la loi sur le recyclage allemande (KrWG). Par conséquent, une fiche technique de sécurité selon 1907/2006/CE n'est **pas** nécessaire, mais a été toutefois élaborée pour répondre aux divers désirs des clients.

Section 1 : Désignation de la substance voire du mélange et de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit :

Nom commercial : **Fil encollé Kuper**

Types : 1105, 1110, 1130, 1209, 1210, 1220, 1230, 1320, 1320 X, 1330, 1450,
1350 ZX, 29160 N, K 09, K 10, K 11, K 12, K 13, K 44, P 10, P 60

1.2. Utilisations identifiées importantes de la substance ou du mélange et utilisations qui sont déconseillées

Utilisations : Fil encollé pour coller des placages, et
autre utilisation professionnelle.

Utilisations qui
sont déconseillées :

1.3. Détails sur le fournisseur qui met la fiche technique de sécurité à disposition :

Fabricant/ fournisseur : Heinrich Kuper GmbH
Rue / boîte postale. Heinrich-Kuper-Straße 10-15
Code nat. / Code postal / Localité : D-33397 Rietberg
Téléphone : +49 (0) 5244 984-0
Télécopieur : +49 (0) 5244 984-201

Service à contacter pour des informations techniques :

Téléphone : +49 (0) 5244 984-0
Télécopieur : +49 (0) 5244 984-201
Courriel : MSDS@Kuper.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

Pendant les heures de bureau
du lun. au jeu. de 7h45 à-16h00
le ven. de 7h45 à 15h00

Téléphone : +49 (0) 5244 984-0
Télécopieur : +49 (0) 5244 984-201
Courriel : MSDS@Kuper.de

Fiche technique de sécurité CE sur la base du règlement (CE) N° 1907/2006

KUPER

Nom commercial : **Fil encollé KUPER**

Types : 1105, 1110, 1130, 1209, 1210, 1220, 1230, 1320, 1320 X, 1330, 1450, 1350 ZX,
29160 N, K 09, K 10, K 11, K 12, K 13, K 44, P 10, P 60

Élaborée le : 11/10/2013

Version: 3.0

Revue le : 10/02/2020

Remplace la version : 2.2

Page 2/9

Section 2 : Risques possibles

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Symbole du risque/pictogramme : néant.

Signalisations de risque : néant.

Consignes de sécurité : néant.

Étiquetage supplémentaire : aucun

Remarques relatives à l'étiquetage

Bien que ce produit ne nécessite aucun étiquetage obligatoire, nous vous conseillons de respecter les conseils de sécurité.

2.3. Autres risques :

De faibles vapeurs qui, selon l'expérience, n'ont aucun impact nocif sur la santé se forment lors du traitement. Le produit chauffé risque, en outre, de causer des brûlures.

Section 3 : Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable. Le produit est basé sur des mélanges.

3.2. Mélanges

Description : Le produit se compose de fibres de verre imprégnées de colle.

Fibres de verre,

N° CE -- N° CAS : 65997-17-3

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 : néant

Pourcentage : 20 - 50%

Colle polyamide,

N° CE -- N° CAS : 68526-08-9

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 : néant

Pourcentage : 50 - 80%

Talc,

N° CE -- N° CAS : 14807-96-6

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 : néant

Pourcentage : 0 - 1%

Remarques supplémentaires

Les substances qui figurent sur la liste de ladite « Candidate List of Substances of Very High Concern (SVHC) for authorisation » de l'agence européenne des produits chimiques (ECHA), ne sont pas des composants volontaires de ce produit. Par conséquent, il n'est pas à attendre que ces substances soient contenues en quantités $\geq 0,1\%$ dans le produit.

Nom commercial : **Fil encollé KUPER**

Types : 1105, 1110, 1130, 1209, 1210, 1220, 1230, 1320, 1320 X, 1330, 1450, 1350 ZX,
29160 N, K 09, K 10, K 11, K 12, K 13, K 44, P 10, P 60

Élaborée le : 11/10/2013

Version: 3.0

Revue le : 10/02/2020

Remplace la version : 2.2

Page 3/9

Section 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de manipulation habituelle et d'utilisation conforme à la finalité, aucun cas d'urgence découlant du produit n'est imaginable, de sorte qu'il a été renoncé à l'indication de renseignement sur le cas d'urgence. En cas de doute, le service de renseignement est disponible pendant les heures de bureau (du lun. au jeu. de 7h45 à 16h00 et le ven. de 7h45 à 15h00).

Conseils d'ordre général

Appeler le secouriste, tourner la victime inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et la protéger du froid, sortir tout corps étranger de la bouche.

Inhalation :

En cas de troubles des voies respiratoires lors de contact avec de la fumée ou de la vapeur, conduire la personne concernée à l'air frais. Tenir les voies respiratoires dégagées. En cas d'arrêt respiratoire, désobstruer les voies aériennes et ventiler la victime, appeler un médecin.

Contact avec la peau :

En cas de contact de parties de peau avec la masse fondue, les rincer abondamment à l'eau courante jusqu'à ce que les effets de brûlure s'amenuisent. Ne pas décoller les restes de produits adhérant à la peau ou au vêtements, consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

En cas de contact avec la masse fondue, abondamment rincer les yeux à l'eau courante et de temps à autre, soulever les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin.

Ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau et boire de l'eau à petites gorgées. En cas d'apparition de symptômes, consulter un médecin.

4.2. Importants symptômes aigus ou apparaissant avec retardement et les effets

Non connus

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Effectuer un traitement symptomatique.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Agents extincteurs

Agents extincteurs adéquats

Jet d'eau pulvérisée, poudre extinctrice, mousse, gaz carbonique
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Agents extincteurs inadéquats pour des raisons de sécurité :

Non connus, tenir compte de l'environnement (p. ex. équipements électriques).

5.2. Risques particuliers émanant de substance ou de mélange

En cas d'incendie, possibilité de formation de gaz d'incendie dangereux (monoxyde de carbone, gaz carbonique).

Nom commercial : **Fil encollé KUPER**

Types : 1105, 1110, 1130, 1209, 1210, 1220, 1230, 1320, 1320 X, 1330, 1450, 1350 ZX,
29160 N, K 09, K 10, K 11, K 12, K 13, K 44, P 10, P 60

Élaborée le : 11/10/2013

Version: 3.0

Revue le : 10/02/2020

Remplace la version : 2.2

Page 4/9

5.3. Conseils pour la lutte de l'incendie

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement. En cas d'accidents plus importants, évent. évacuer le secteur. Ne pas inhaler les gaz d'incendie. Porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air environnant et une combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas inhaler les gaz d'incendie. En cas de combustion, possibilité de fort développement de fumée noire (suie).

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Mesures de prévention concernant les personnes, les équipements de protection et en cas d'urgence procédé à appliquer

Porter les vêtements de travail habituels et un équipement de protection individuelle conformément au chap. 8.

6.2. Mesures de protection environnementale

Aucune mesure particulière requise.

6.3. Méthodes et matières de piégeage et nettoyage

Minutieusement regrouper les matières libérées à l'aide d'un balai et les ramasser mécaniquement. Évacuer les matières inutilisables vers la gestion des déchets en respectant les réglementations.

6.4. Renvoi à d'autres sections

Adapter le type d'équipement de protection à la situation.
En outre, respecter les sections 7, 8 et 13.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1. Mesures de protection pour une manipulation fiable

Porter un équipement de protection individuelle (voir section 8). Respecter les mesures hygiéniques habituelles.

Tout contact avec des matières brûlantes risquent de provoquer des brûlures thermiques.

Au poste de travail, pourvoir à une aération voire une aspiration suffisantes. Ne pas soumettre aux impacts incontrôlés des sources d'inflammation et de chaleur, ne pas fumer.

7.2. Conditions relatives à un stockage fiable en tenant compte des incompatibilités

Entreposer uniquement dans l'emballage d'origine, à un endroit sec, frais et bien aéré.

Protéger contre tout rayonnement solaire intensif, contre la chaleur, le gel et les salissures.

Température de stockage recommandée : de 5 °C à 30 °C.

Entreposer dans des locaux de stockage pour matières solides inflammables (catégorie de stockage 11 du VCI). A entreposer séparément des denrées alimentaires.

7.3 Applications finales spécifiques

Usage professionnel en tant que fil encollé pour le collage des placages.

Pour de plus amples conseils, se reporter svp à notre fiche technique.

Section 8 : Limitation et contrôle de l'exposition / Équipement de protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

Valeurs limites au poste de travail

Le produit ne contient aucune quantité de substances pertinentes dont les valeurs limites se référant au poste de travail sont à surveiller.

Fiche technique de sécurité CE sur la base du règlement (CE) N° 1907/2006

KUPER

Nom commercial : **Fil encollé KUPER**

Types : 1105, 1110, 1130, 1209, 1210, 1220, 1230, 1320, 1320 X, 1330, 1450, 1350 ZX,
29160 N, K 09, K 10, K 11, K 12, K 13, K 44, P 10, P 60

Élaborée le : 11/10/2013

Version: 3.0

Revue le : 10/02/2020

Remplace la version : 2.2

Page 5/9

8.2. Limitation et surveillance de l'exposition

Dispositifs de commande techniques appropriés

Bien aérer et ventiler les locaux de travail. Un dispositif d'aspiration sur l'appareil de fusion est recommandé.

Mesure de protection individuelle - équipement de protection individuelle

Mesures de protection et d'hygiène d'ordre général :

Respecter les consignes d'ordre général relatives à l'hygiène de travail industrielle et professionnelle.

Protection respiratoire : Aucune mesure particulière requise.

Protection des mains : Gants de protection résistant à la chaleur et qui résistent à la température du produit fondu.

Protection de l'œil : Lunettes de protection avec protection latérale.

Protection du corps : Porter des vêtements de travail, une protection des bras qui ne fondent pas.

Limitation et surveillance de l'exposition environnementale

néant.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Indications relatives à des propriétés physiques et chimiques fondamentales

Aspect extérieur

État de l'agrégat : solide

Couleur : de blanc brut aux tons de beige (ou coloré - sur la demande du client)

Odeur : faible

Caractéristiques relevant de la sécurité

Paramètres	Valeur	Méthode	Remarque
Pression de vapeur (20°C)			n.a.
Pression de vapeur (50°C)			n.a.
Température d'inflammation			n.a.
Point d'inflammation	> 100 °C		
Seuil olfactif			NSA
Solubilité dans l'eau (20°C)	insoluble		
Limite d'explosivité inférieure			n.a.
Limite d'explosivité supérieure			n.a.
Valeur pH (20°C)			n.a.
Densité de vapeur (20°C)			n.a.
Densité relative (20°C)	env. 1		
Point initial/Plage d'ébullition			n.a.
Point de fusion	154 - 166 °C	(ASTM D 3461-85)	
Température d'auto-décomposition	> 250 °C		
Vitesse d'évaporation			n.a.
Coefficient de partage (K_{OW})			n.a.
Viscosité, temps d'arrêt (23°C)			n.a.

Fiche technique de sécurité CE sur la base du règlement (CE) N° 1907/2006

KUPER

Nom commercial : **Fil encollé KUPER**

Types : 1105, 1110, 1130, 1209, 1210, 1220, 1230, 1320, 1320 X, 1330, 1450, 1350 ZX,
29160 N, K 09, K 10, K 11, K 12, K 13, K 44, P 10, P 60

Élaborée le : 11/10/2013

Version: 3.0

Revue le : 10/02/2020

Remplace la version : 2.2

Page 6/9

Viscosité, dynamique (mPas/20°C)			n.a.
Contrôle de séparation des solvants			n.a.
Propriété explosives	n.a.		

NSA = non spécifié ailleurs

n.a. = non applicable

Les indications relatives à la pression de vapeur, à la température d'inflammation et aux limites d'explosivité se rapportent à l'agent extincteur / au mélange d'agent extincteur

9.2. Autres informations

D'autres données physico-chimiques n'ont pas été retenues.

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connaissance de réactions dangereuses.

10.4. Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles ou fort rendement thermique.

10.5. Matières incompatibles

Aucune connaissance de matières incompatibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Lors de manipulation et de stockage réglementaires, aucune connaissance de produits de décomposition dangereux.

Sous l'impact de forte chaleur, formation de produits de décomposition : dioxyde de carbone, hydrocarbures (produits de craquage org.).

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations relatives aux effets toxicologiques

Il n'existe pas de constations toxicologiques concernant ce produit.

Toxicité

Il n'existe pas d'indications concernant ce produit, toutefois les composants sont classés comme non toxiques.

Action irritante

Il n'existe pas d'indications concernant ce produit, toutefois les composants sont classés comme non irritants pour la peau ou les yeux.

Corrosivité

Il n'existe pas d'indications concernant ce produit, toutefois les composants sont classés comme non corrosifs.

Fiche technique de sécurité CE sur la base du règlement (CE) N° 1907/2006

KUPER

Nom commercial : **Fil encollé KUPER**

Types : 1105, 1110, 1130, 1209, 1210, 1220, 1230, 1320, 1320 X, 1330, 1450, 1350 ZX,
29160 N, K 09, K 10, K 11, K 12, K 13, K 44, P 10, P 60

Élaborée le : 11/10/2013

Version: 3.0

Revue le : 10/02/2020

Remplace la version : 2.2

Page 7/9

Sensibilisation des voies respiratoires / de la peau

Il n'existe pas d'indications concernant ce produit, toutefois les composants sont classés comme non sensibilisants.

Carcinogénicité

Il n'existe pas d'indications concernant ce produit, toutefois les composants sont classés comme non carcinogènes.

Mutagénicité sur cellules germinales

Il n'existe pas d'indications concernant ce produit, toutefois les composants sont classés comme non mutagènes.

Toxicité pour la reproduction

Il n'existe pas d'indications concernant ce produit, toutefois les composants sont classés comme non toxiques pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles en cas d'exposition répétée

Il n'existe pas d'indications concernant ce produit, toutefois les composants sont classés comme non toxiques pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles en cas d'exposition unique

Il n'existe pas d'indications concernant ce produit, toutefois les composants sont classés comme non toxiques pour la reproduction.

Risque d'aspiration

Il n'existe pas d'indications concernant ce produit, toutefois les composants sont classés comme non dangereux en cas d'aspiration.

Autres conseils

Après une expérience de nombreuses années, il n'y a pas d'effets menaçant la santé en cas de manipulation réglementaire.

Dans la plage des températures de traitement, des vapeurs risquent de se dégager de la masse fondue, lesquelles peuvent conduire à des irritations des organes respiratoires de personnes particulièrement sensibles.

Section 12 : Informations relatives à l'environnement

12.1. Toxicité

Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité au fond

Pas de données disponibles.

12.5. Résultat de l'analyse PBT et vPvB

Le produit ne contient ni substances PBT, ni substances vPvB.

Nom commercial : **Fil encollé KUPER**

Types : 1105, 1110, 1130, 1209, 1210, 1220, 1230, 1320, 1320 X, 1330, 1450, 1350 ZX,
29160 N, K 09, K 10, K 11, K 12, K 13, K 44, P 10, P 60

Élaborée le : 11/10/2013

Version: 3.0

Revue le : 10/02/2020

Remplace la version : 2.2

Page 8/9

12.6 Autres effets nocifs

Les polymères ne se dégradent que lentement dans l'environnement. Des examens sur le plan de la dégradation, de la bio-accumulation, de la mobilité et d'autres caractéristiques écotoxiques n'ont pas encore été effectués jusqu'à présent.

Lors de l'usinage, traiter les eaux usées qui se forment conformément aux réglementations locales.

Section 13 : Informations relatives à l'évacuation vers la gestion des déchets

13.1. Procédure du traitement des déchets

Séparément évacuer le produit et l'emballage en respectant les réglementations sur la gestion des déchets locales, ainsi que les conditions de prise en charge des usines de traitement.

Code des déchets selon le règlement sur le répertoire des déchets (AVV)

L'attribution des numéros de code des déchets s'effectue conformément au règlement EAK spécifique à la branche et au processus.

Recommandation : Convenir du code de déchet exact avec l'employé à l'élimination des déchets.

Section 14 : Informations relatives au transport

Pas de marchandise dangereuse dans le sens des règlements de transport (ADR/RID/GGVSEB, ADNR, IMDG/GGVSee, ICAO/IATA).

Une classification des déchets risque toutefois de découler d'adhérences externes.

Section 15 : Dispositions légales réglementaires

15.1 Réglementations relatives à la sécurité, la prévention de la santé et la protection de l'environnement / Dispositions légales réglementaires spécifiques pour la substance ou le mélange

Réglementations nationales

Classe de risque pour les eaux : non polluant pour l'eau
selon n° 1.2 a, n° ID 766 VwVwS, Annexe 4)

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction :

Respecter les législations relatives à la protection des jeunes au travail et de la maternité.

Instruire les employés au moins une fois par an.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'a été soumis à aucune évaluation de la sécurité.

Section 16 : Autres conseils

Consignes de modification

| - Nouveau fabricant / fournisseur -

Texte de loi des phrases R/H, indications de danger, conseils de sécurité et/ou signalisations de sécurité auxquels il est fait référence dans les sections de 2 à 15

- néant -

Fiche technique de sécurité CE sur la base du règlement (CE) N° 1907/2006



Nom commercial : **Fil encollé KUPER**

Types : 1105, 1110, 1130, 1209, 1210, 1220, 1230, 1320, 1320 X, 1330, 1450, 1350 ZX,
29160 N, K 09, K 10, K 11, K 12, K 13, K 44, P 10, P 60

Élaborée le : 11/10/2013

Version: 3.0

Revue le : 10/02/2020

Remplace la version : 2.2

Page 9/9

Autres informations

Les indications de cette fiche technique de sécurité se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les exigences de sécurité de notre pur produit, sans toutefois constituer une garantie quant aux propriétés du produit ou aux descriptions de la qualité et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Il est interdit d'ajouter le produit à des fins autres que celles mentionnées dans la section 1. L'utilisateur est lui-même responsable du respect de toutes les réglementations locales.